

## De quelle façon vous a-t-on choisi ?

Par une méthode de tirage au sort rigoureuse, qui a désigné votre zone de recensement (immeuble ou quartier proche). L'échantillon dont vous faites partie a été conçu pour représenter la population de la France dans toute sa diversité.

Selon les zones retenues, le questionnaire s'adresse **tantôt aux hommes tantôt aux femmes**. C'est la première fois que les hommes sont inclus dans l'étude. L'INSEE a reçu beaucoup de demandes dans ce sens : il est important, en effet, que l'étude des familles se fasse aussi bien du point de vue masculin que du point de vue féminin.

## Comment remplir l'imprimé ?

En notant vos réponses dans les zones blanches du questionnaire : ce sont tantôt des cases à cocher, tantôt de courtes lignes à remplir.

Par endroits, le questionnaire contient des tableaux avec lignes et colonnes. Mieux vaut remplir d'abord la première ligne du tableau, avant de passer à la suivante s'il y a lieu, et ainsi de suite.



## Que deviendront les renseignements collectés ?

Ils sont évidemment confidentiels et destinés exclusivement à l'INSEE pour établir des statistiques anonymes. La loi nous interdit de communiquer à quiconque des données individuelles : en particulier, les instituts de sondage ou les administrations n'y ont aucun accès.

Les résultats des études de l'INSEE sont diffusés par 22 centres régionaux et largement repris par les grands moyens d'information.

Ils touchent un vaste public : journalistes, administrateurs, responsables des Caisses d'Allocations familiales, élus, enseignants, chercheurs, étudiants, ainsi que toute personne curieuse de s'informer sur l'évolution de la société française...

L'INSEE vous remercie  
chaleureusement  
de votre contribution

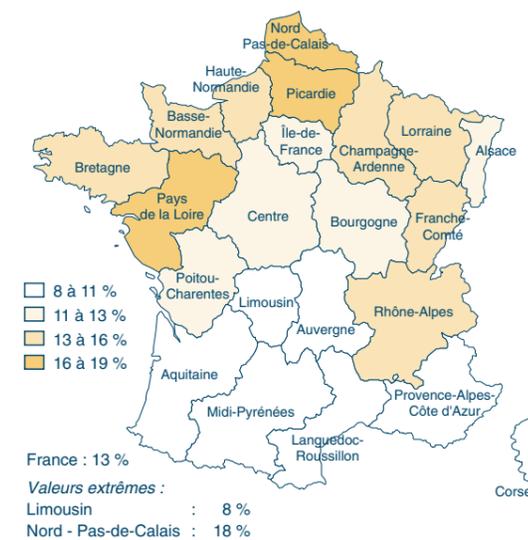
# UNE ÉTUDE DE L'HISTOIRE FAMILIALE :

## POURQUOI ?

Depuis 1954, L'INSEE associe à chaque recensement de la population une vaste étude sur les familles. C'est l'une des principales sources d'information sur l'évolution de la famille en France.

Voici quelques explications, ainsi que des résultats tirés des études précédentes.

### 1. Les familles nombreuses : plus souvent au Nord qu'au Sud



Part des familles de trois enfants ou plus en 1990

Source : INSEE, recensement de 1990.

## Un siècle de mutations

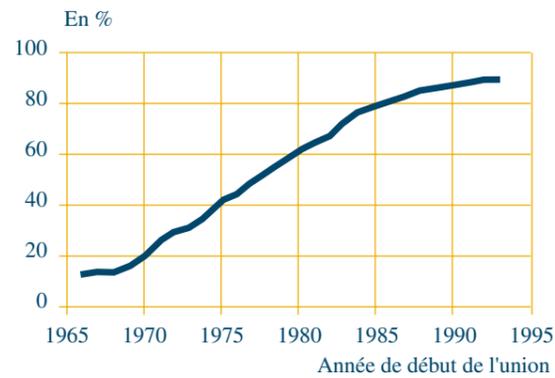
Pourquoi cette enquête ?

Parce que le dernier recensement du siècle est l'occasion unique de retracer l'histoire de la famille en France sur une grande échelle.

La famille s'est profondément transformée depuis la Grande Guerre : recul des familles nombreuses, baisse de la mortalité infantile, difficultés des jeunes à s'installer, mariage de plus en plus tardif, montée du divorce, progression des familles « recomposées », etc.

Pour suivre cette évolution, ce questionnaire s'adresse à des milliers d'hommes et de femmes, de toutes les générations, tous les milieux, toutes les régions de France.

## 2. De plus en plus de couples commencent à vivre ensemble sans se marier



Part des couples formés sans mariage

Source : INSEE-INED, enquête de 1994.

## Recenser le présent, sonder le passé

Le recensement photographie la population à un moment donné. Mais, pour suivre l'histoire de la famille en France, il faut aussi revenir sur le passé, dater les grands événements de votre histoire familiale (départ de chez les parents, vie en couple, naissances, décès éventuels...).

Une partie des questions font donc appel à votre mémoire. **Votre livret de famille** vous y aidera. S'il s'agit de périodes trop lointaines, des dates approximatives suffiront.

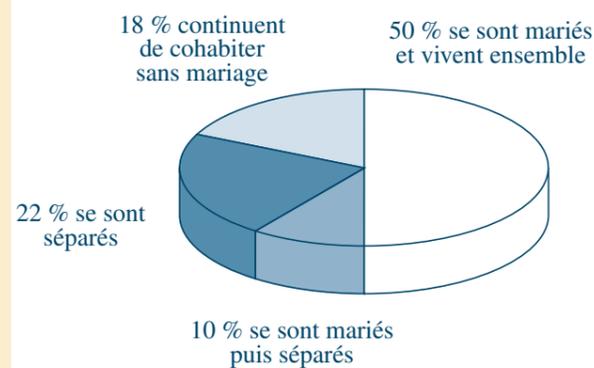
## Certaines questions vous intriguent ? Voyons à quoi elles servent...

Il y a des épisodes de votre vie dont vous n'avez peut-être pas envie de parler : divorce, décès d'un enfant ou d'un conjoint. Mais si l'on passait ces événements sous silence, on obtiendrait une image tout à fait fautive de la famille en France.

En fait, les questions posées restent simples : il s'agit surtout de dater les événements. Sans quoi, il devient impossible de retracer l'histoire des différentes situations familiales dans la société française.

Pourquoi évoquer...	Parce que l'on cherche à savoir...
Vos enfants et les enfants de votre conjoint ?	Combien d'enfants en France vivent avec un demi-frère ou une demi-sœur.
Les enfants adoptés ?	Quel est l'environnement familial des enfants adoptés. Comment l'adoption internationale a progressé depuis trente ans.
Les enfants décédés ?	Combien de familles ont connu le décès d'un enfant.
Votre première vie en couple (dates de début et de fin) ?	À quel âge on commence à vivre en couple. Combien d'unions se terminent par une rupture. Combien d'enfants vivent avec un seul de leurs parents.
Votre dernière vie en couple ?	Quelle proportion d'hommes et de femmes vivent à nouveau en couple après une rupture. Combien d'entre-eux ou d'entre elles élèvent un enfant de leur nouveau conjoint.
Le nombre de vos petits-enfants ?	Combien il y a de grands-pères et de grands-mères en France dans chaque tranche d'âges.
Le décès éventuel de vos parents ?	À quel âge on perd ses parents. Combien d'adultes ont encore leurs parents.
Les langues parlées en famille (avec vos parents, avec vos enfants) ?	Dans quelle mesure les familles transmettent les langues régionales ou nationales. Quelle est la place du français par rapport aux autres langues.
La profession de vos parents ?	Comment l'éventail des métiers a évolué d'une génération à l'autre.

## 3. Que deviennent, au bout de dix ans, les couples non mariés ?



Situation en 1990 des couples formés en 1980

Source : INSEE-INED, enquête de 1994.

## L'évolution du mariage

En 1990, plus de 90 % des couples étaient mariés. Le mariage résistait bien. Mais la plupart des couples avaient commencé à vivre ensemble sans se marier, avec une durée de « cohabitation » qui dépassait deux ans (figure 2). Qu'en est-il aujourd'hui ?

Actuellement, plus d'un enfant sur trois naît hors mariage. Du coup, l'état civil officiel est dépassé : il ne peut plus décrire correctement le contexte familial d'une naissance. Il y a dix ans, 95 % des nouveau-nés avaient des parents qui vivaient ensemble, mariés ou non. Pour mettre à jour ce résultat, un seul moyen : interroger directement les familles !

Le sondage est aussi le seul moyen de savoir quelle proportion d'enfants vivent avec leurs deux parents. C'était vrai pour 85 % des enfants en 1990, tandis que 10 % vivaient avec un seul parent (la mère le plus souvent) et 5 % avec un parent et un beau-parent. Où en est-on désormais ?

## Les langues parlées en famille

La majorité de la population française parle français, bien sûr. Mais beaucoup d'entre nous ont été élevés par des parents qui parlaient une langue régionale (alsacien, basque, breton, corse, occitan...) ou un parler plus local (béarnais, limousin, picard...). D'autres ont été élevés dans une langue étrangère.

En 1992, une première enquête de l'INSEE a révélé qu'il y a trente ans 16 % des habitants de la France parlaient une autre langue que le français avec leurs parents. Une génération plus tard, ce chiffre a fortement baissé (tableau 4).

## 4. En 30 ans, la diversité des langues parlées en famille s'est réduite

	Ce que les adultes parlaient habituellement à leurs enfants	
	vers 1960	vers 1990
Le français	84 %	95 %
Une autre langue	16 %	5 %
	100	100

Source : INSEE, enquête de 1992.

Quelle place le français laissera-t-il aux autres langues ?  
 Combien y a-t-il de familles bilingues en France ?  
 Sont-elles en recul ou en progression ?  
 Dans quelles régions les langues locales se maintiennent-elles le mieux ?  
 Grâce à vos réponses, on saura pour la première fois comment les divers parlers de toutes origines ont évolué en France depuis 1914.